

Suivi et évaluation des tortues marines métropolitaines dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM)

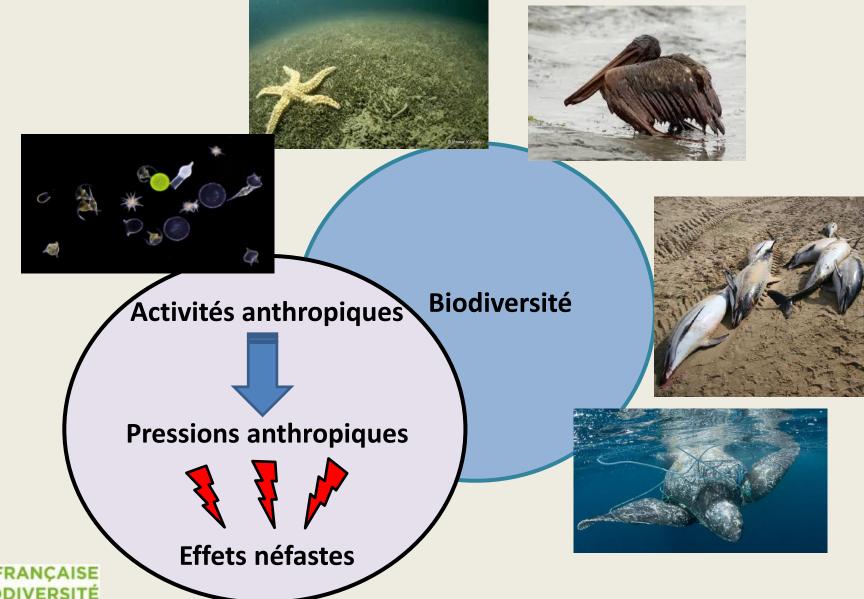
G.Simian (UMS PatriNat) et C.Artero (MNHN)





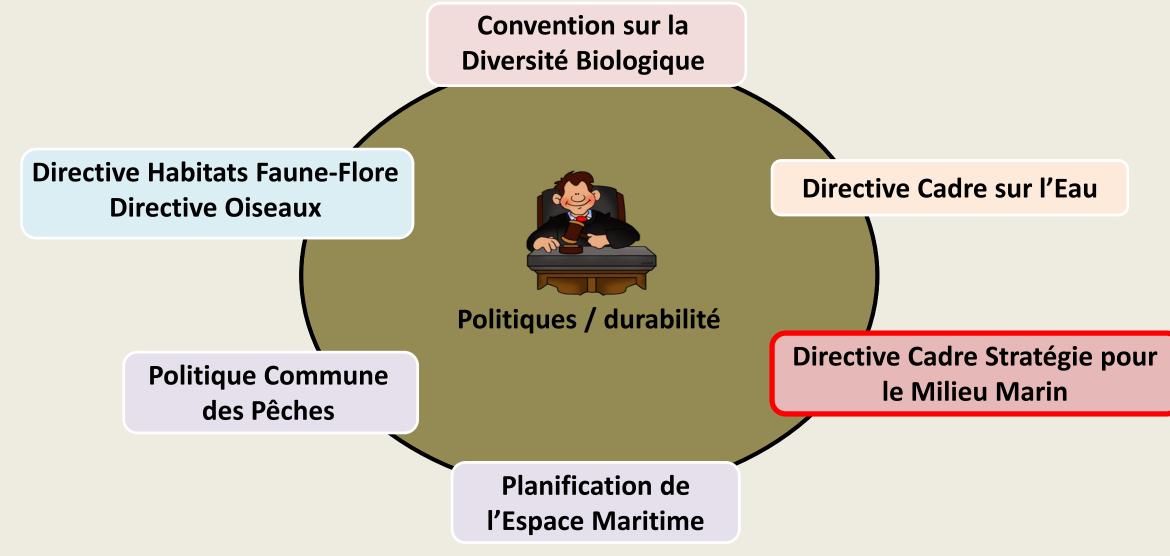


MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE









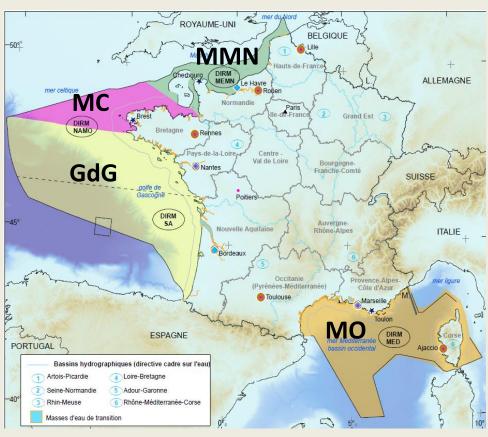


AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT





Conduit chaque État membre à élaborer une stratégie en vue de l'atteinte ou du maintien du **Bon État Écologique** (BEE) des écosystèmes marins à l'horizon **2020**



Champ d'application: zones métropolitaines sous souveraineté ou juridiction française, divisées en 4 sous-régions marines.





la DCSMM?

Objectif:

usage et exploitation des ressources marines



bon état écologique du milieu marin

Entrée Pressions

Descripteurs de pressions

D2 Espèces Non-Indigènes

D3 Espèces exploitées

D5 Eutrophisation

D6 Intégrité des fonds marins

D7 Conditions hydrographiques

D8 Contaminants

D9 Questions sanitaires

D10 Déchets marins

D11 Bruits

Entrée Biodiversité

Descripteurs d'état

D1 Biodiversité

Habitats pélagiques

Habitas benthiques

Poissons & Céphalopodes

Tortues

Oiseaux marins

Mammifères marins

D4 Réseaux trophiques

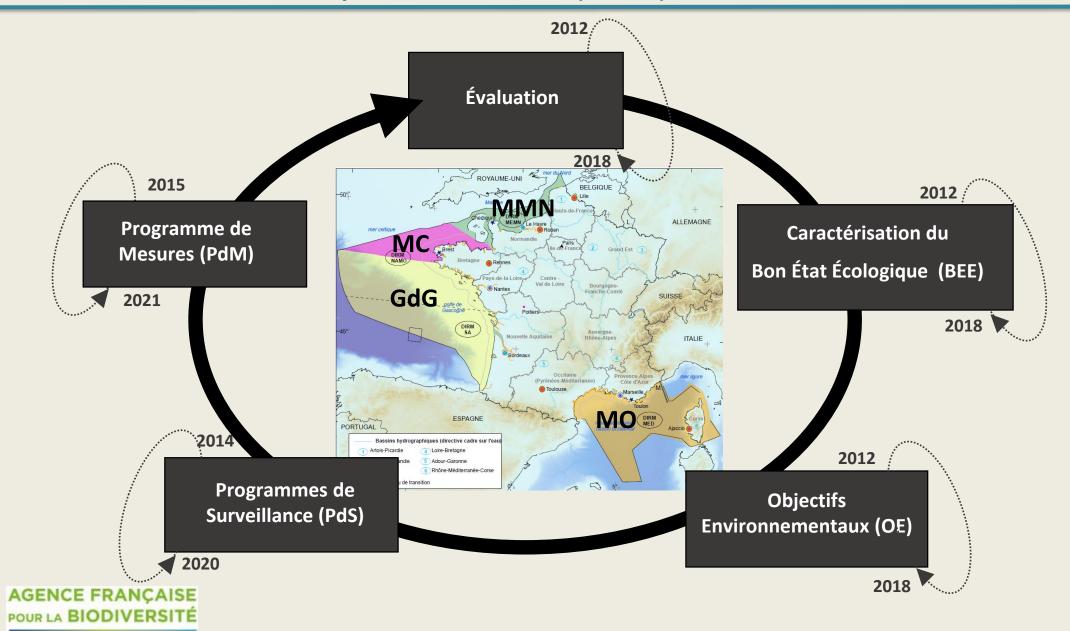


AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



La DCSMM en France: le Plan d'Actions pour le Milieu Marin (PAMM)

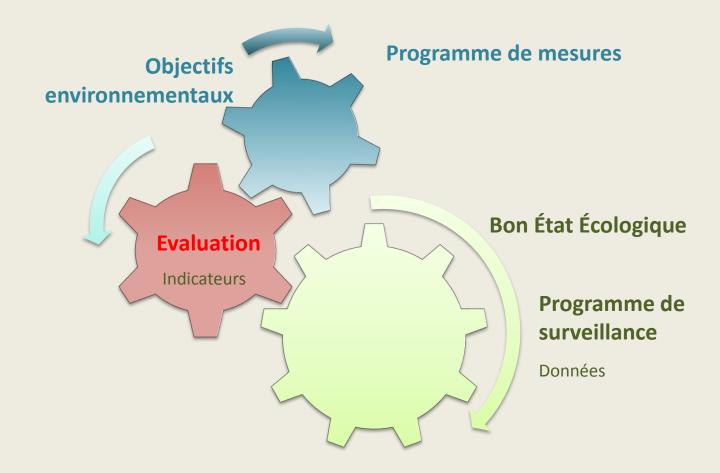






ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Le Plan d'Actions pour le Milieu Marin









DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le Bon Etat Ecologique (BEE)?

Défini en 2010 par la CE, traduit en droit français en 2012

Le bon état écologique est atteint lorsque :

- diversité des espèces et des habitats
- structures et fonctions écologiques (connectivité, les flux de matière, habitats d'espèces)

préservées Conformes aux conditions environnementales naturelles existantes

Décrets, arrêtés, circulaires TES GÉNÉRAUX

Journal officiel de l'Union européenn

FR



activités humaines et pressions induites

Niveau compatible avec la capacité de résilience écologique







MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le Bon Etat Ecologique (BEE) ?

18.5.2017 EN Official Journal of the European Union L 125/43

COMMISSION DECISION (EU) 2017/848

of 17 May 2017
laying down criteria and methodological standards on good environmental status of marine waters and specifications and standardised methods for monitoring and assessment, and repealing Decision 2010/477/EU

Révision par les Etats-Membres en 2016

-> adoption par la CE en 2017 -> adoption en droit français en 2019

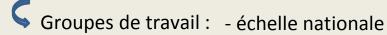


« des Critères primaires et secondaires pour déterminer le BEE »

- S Pour les tortues marines:
 - √ 5 critères liés au D1
 - **D1C1- Mortalité par captures accidentelles**
 - **D1C2- Abondance des populations**
 - D1C3- Caractéristiques démographiques
 - **D1C4-** Répartition spatiale
 - D1C5- Extension et état des habitats propice aux espèces
 - ✓ + critères liés au D4 (réseaux trophiques) au D8 (contaminants) et au D10 (déchets)



« des avancées scientifiques et techniques supplémentaires sont nécessaires »



8

- échelle internationale







Evaluation 2018

- 2 espèces évaluées
- ✓ Tortue Caouanne (Caretta caretta)
- ✓ Tortue Luth (*Dermochelys coriacea*)

Critères	Indicateurs	État De Développement
D1C1 Mortalité par captures accidentelle	Taux de mortalité apparent par captures accidentelles	Développement initié, à développer
D1C2 Abondance des populations	Tendance de l'abondance relative des tortues marines	Développement initié, à développer
D1C3 Caractéristiques démographiques	_	A développer – Collecte de données par les réseaux de suivi et centres de soins
D1C4 Répartition spatiale	Tendance de l'aire de répartition occupée par les tortues marines	Développement initié, à développer
D1C5 Extension et état des habitats	_	Non développé



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Aucun indicateur opérationnel



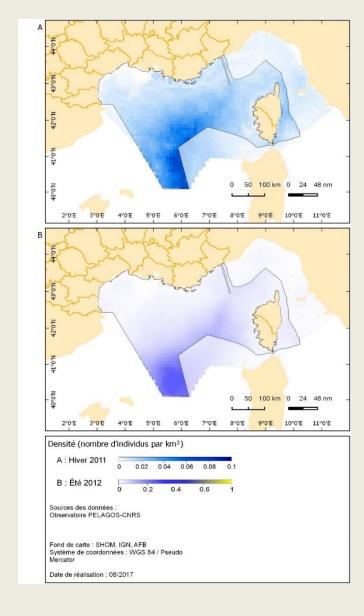
Evaluation qualitative



D1C4: répartition spatiale

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

➤ Nombre d'individus par km² de tortues marines du groupe des chélonidées dans la SRM Méditerranée occidentale en hiver 2011 (A) et été 2012 (B).









Synthèse de l'évaluation DCSMM 2018 et autres évaluations

> Atteinte du bon état écologique pour les tortues caouannes selon les différentes évaluations réalisées.

	SRM MMN-MC-GDG	SRM MO
DCSMM (2018)	Non concluant (évaluation qualitative)	Non concluant (évaluation qualitative)
IUCN (2015)	Niveau national (Fr) : non concluant (DD) Niveau régional (Atl. NE) : BEE non atteint (EN)	Niveau national (Fr): non concluant (DD) Niveau régional (Med): non concluant (LC)
DHFF (2013)	BEE non atteint (Etat de conservation défavorable mauvais)	BEE non atteint (Etat de conservation défavorable mauvais)

> Atteinte du bon état écologique pour les tortues luths selon les différentes évaluations réalisées.

	SRM MMN-MC-GDG	SRM MO
DCSMM (2018)	Non concluant (évaluation qualitative)	Non concluant (évaluation qualitative)
IUCN (2015)	Niveau national : non concluant (DD)	Niveau national : non concluant (DD)
DHFF (2013)	BEE non atteint (Etat de conservation défavorable mauvais)	BEE non atteint (Etat de conservation défavorable mauvais)







Perspectives

- ✓ Renforcement des réseaux de suivi et centres de soins;
- ✓ Développement d'indicateurs spécifiques;
- ✓ Développement de protocoles de suivis adaptés aux tortues marines ;
- ✓ Développement des travaux sur les **impacts des pressions anthropiques** (notamment captures accidentelles);
- ✓ Travaux sur les **habitats** (aires d'alimentation, de croissance et de repos, couloirs de migration, etc.);
- ✓ Développement d'une base de données commune aux deux réseaux de suivi;
- ✓ Développement des travaux internationaux.

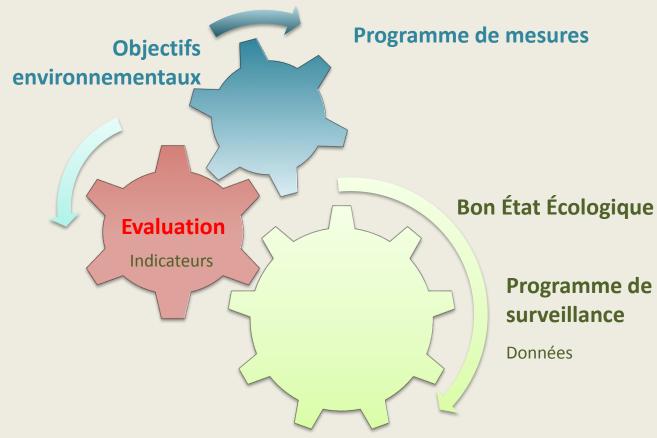


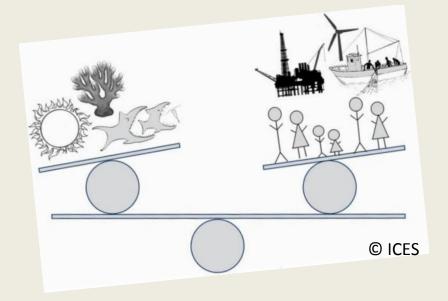




Le Plan d'Actions pour le Milieu Marin







> Mise à jour du Programme de Surveillance en vue de la prochaine évaluation 2024



